

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Joanne Francis](#)

<https://www.cadre21.org/membres/25e8b5509d8b09c5e9a7310d>

Date d'obtention : 2024-03-13 19:29:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Follow the kit and then the protocols with respect to the law in order to protect the victims.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

I will not question the perpetrator but follow the protocol and confiscate the phone that would be given to the police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

not to ask students to send us any discriminating photos they may have received or have in their possession. They can describe them instead.